

## Séance solennelle de l'Académie des beaux-arts Proclamation et remise des prix décernés en 2018 mercredi 21 novembre 2018

---

Le mercredi 21 novembre 2018, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, l'Académie des beaux-arts proclamera à l'occasion de sa Séance solennelle annuelle le palmarès des prix qu'elle a décernés au cours de l'année écoulée.

L'Académie des beaux-arts est l'une des cinq académies composant l'Institut de France. Forte de **63 membres** répartis dans **9 sections artistiques**, elle s'attache à **promouvoir et encourager la création artistique** dans toutes ses expressions et veille à **la défense du patrimoine culturel français**. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, elle poursuit ses missions de soutien à la création en aidant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Elle conduit également une politique active d'aide aux artistes en difficulté. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, parmi lesquels d'importantes fondations culturelles parmi lequel la Fondation Paul Marmottan (Musée Marmottan Monet à Paris et Bibliothèque Marmottan à Boulogne-Billancourt), la Fondation Claude Monet à Giverny, la Villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat et la Fondation Jean et Simone Lurçat à Paris.

En 2018, l'Académie aura ainsi distribué sur ses fonds propres, sur les fonds de l'Institut de France sur sa proposition et grâce au mécénat, **50 prix à des artistes de tous âges, confirmés ou au seuil de leur carrière**, en dessin, peinture, sculpture, gravure, architecture, composition musicale, photographie ainsi qu'à des ouvrages d'art. En encourageant ainsi la création artistique dans toutes ses expressions, elle participe au renouvellement des générations d'artistes et se positionne comme un acteur majeur du mécénat et du rayonnement culturel français.

### Les chiffres 2018 :

Nombre et montant des prix attribués : 50 prix pour un montant de 435 000 euros

Montant par la Commission des aides et encouragements : 502 000 euros

Montant des subventions dans le domaine artistique : 225 000 euros

---

Au cours de cette séance, un hommage sera rendu **aux membres disparus en 2018** et le Secrétaire Perpétuel de l'Académie, Monsieur Laurent Petitgirard, prononcera un discours sur le thème « **Interpréter, est-ce créer ?** ».

L'ensemble vocal **Les Métaboles** et **l'Orchestre Colonne** ponctueront musicalement cette séance.

### Accréditation obligatoire

**Accueil presse** au 23 quai de Conti (Paris 6<sup>ème</sup>) à partir de 14 heures 30 pour placement

**Attention : clôture de l'accueil presse à 15 heures 15 - Début de cérémonie à 15 heures 30 précises**



© Académie des beaux-arts / P. Rimond

## Les principaux prix décernés par l'Académie des beaux-arts en 2018



Pégase, Dessin extrait de Persée -  
© Clément Fourment

Le **Prix de dessin Pierre David-Weill** est un concours créé en 1971 afin d'encourager la pratique du dessin, geste fondamental de la création artistique. Il est ouvert aux artistes de moins de 40 ans, sans condition de nationalité. Organisé par l'Académie des beaux-arts, il est doté de trois prix (8000 euros, 4000 euros et 2000 euros). En 2018, le premier prix a été attribué à **Clément Fourment**, le deuxième prix à **Audrey Casalis** et le troisième prix à **Coline Cassagnou**. Les œuvres des lauréats ainsi qu'une sélection de dessins des participants font l'objet chaque année d'une exposition au Palais de l'Institut de France.



Lointains souvenirs, 2016 © FLORE

Créé en 2007 à l'initiative de Marc Ladreit de Lacharrière, membre de l'Académie (section des membres libres), le **Prix de photographie Marc Ladreit de Lacharrière en partenariat avec l'Académie des beaux-arts** récompense un photographe confirmé, français ou étranger travaillant en France, sans limite d'âge, auteur d'un projet photographique original restitué sous la forme d'une exposition au Palais de l'Institut de France. Ce concours a permis chaque année à un photographe confirmé de réaliser un projet d'envergure dans un esprit d'entière liberté quant aux thèmes ou à l'écriture photographique. Le Prix est pour l'année 2018 devenu biennal. Cette année, son montant est désormais de 30 000 €. Il vient d'être décerné en 2018 à **FLORE**.



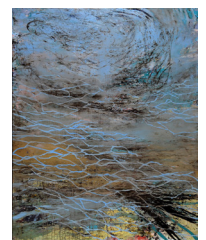
Le Cavalier, 2014 © Jan Vičar

Le **Prix de gravure Mario Avati - Académie des beaux-arts** a été créé en 2013, en hommage au graveur Mario Avati, grâce à la donation d'Helen et Mario Avati, sous l'égide de l'Académie des beaux-arts et le parrainage de CAFAmerica. D'envergure internationale, le prix, doté de 40 000 dollars, est destiné à encourager les artistes qui, par la qualité de leur œuvre, contribuent à faire progresser l'art de l'estampe. Il récompense un artiste confirmé, de toute nationalité, pour son œuvre gravé, quelle que soit la technique d'impression utilisée. Les œuvres du lauréat font l'objet d'une exposition au Palais de l'Institut de France. Le prix a été décerné en 2018 à **Jan Vičar**.



Giuseppe Penone,  
Germination, 2016,  
© Marc Domage

Sous l'égide de l'Institut de France depuis janvier 2005, la **Fondation Simone et Cino Del Duca** poursuit l'action de **Simone Del Duca**, correspondant de l'Académie des beaux-arts décédée en 2004, en conduisant d'importantes actions de mécénat dans le domaine des arts, des sciences et des lettres. Chaque année, elle récompense des artistes confirmés en décernant trois prix de consécration à un peintre, un sculpteur et un compositeur pour l'ensemble de leur œuvre. Depuis 2014, un Grand Prix artistique de dimension internationale, d'un montant de 100 000 euros, est alternativement remis en peinture, sculpture ou composition musicale ainsi que deux prix de confirmation de 25 000 euros chacun décernés dans les disciplines non attributaires du Grand Prix. En musique, le prix est partagé entre un prix de commande (15 000 €) et un prix d'interprétation (10 000 €). Le **Grand Prix** a été attribué en 2018 au sculpteur **Giuseppe Penone**, les trois prix de confirmation (peinture et composition musicale) au peintre **Christine Jean**, au compositeur **Francesco Filidei** (prix de commande) et au clarinetriste **Pierre Génisson** (prix d'interprétation).



La belle empreinte, 2006,  
© Christine Jean

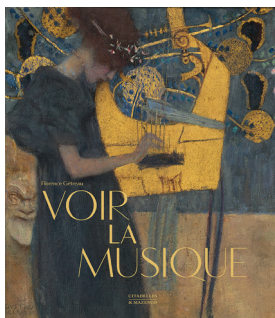


Pierre Génisson,  
© classic360.fr



Francesco Filidei  
© Olivier Roller

## Les prix d'ouvrages d'art :



*Voir la musique*, de Florence Gétéreau,  
Editions Citadelles et Mazenod

Créé en 2002 à l'initiative du Cercle Montherlant, le **Prix du Cercle Montherlant - Académie des beaux-arts** récompense chaque année un ouvrage de langue française illustré et consacré à l'art. Depuis 2016, le prix est réparti entre l'auteur (8000 euros) et l'éditeur (2000 euros) ; il est entièrement financé par Monsieur Jean-Pierre Grivory, Président Directeur Général de la Société « Parfums Salvador Dali ». Il a été décerné en 2018 à *Voir la musique* de **Florence Gétéreau** (Éditions Citadelles & Mazenod).



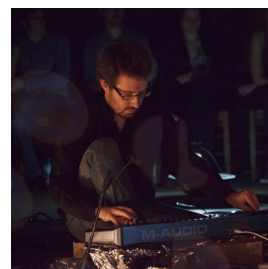
*Mots de passe* de Gérard Macé et Georges Rousse,  
Editions Ecarts

Créé en 2005 à l'initiative de Simone Lurçat à la mémoire de son époux Jean Lurçat (1892-1966), membre de la section de peinture de l'Académie, le **Prix Jean Lurçat** récompense chaque année un ouvrage original récent de bibliophilie. Doté de 5000 euros, il est partagé entre l'illustrateur et l'auteur du texte. Il s'agit de l'un des grands prix de bibliophilie en France. Il a été décerné à l'ouvrage *Mots de passe* (Editions Ecarts) de **Gérard Macé et Georges Rousse**.



Olympe Racana-Weiler, *Chery*, 2018  
© Bertrand Huet

**Les Prix Pierre Cardin** : Pierre Cardin, membre de l'Académie (section des membres libres) a souhaité encourager les artistes en créant en 1993 cinq prix annuels, d'un montant de 7625 euros chacun, décernés à un peintre, un sculpteur, un architecte, un graveur et un compositeur sur proposition de chacune des sections concernées de l'Académie. Ils ont été décernés en 2018 à **Olympe Racana-Weiler**, peintre, à **Sara Favriau**, sculpteur, à **Camille Oarda**, graveur, à **Dider Fiúza Faustino**, architecte et à **Laurent Durupt**, compositeur.



Laurent Durupt, © Marikel Laha



Sara Favriau, *Spectres etc.*, 2018,  
© CNEAI =



Camille Oarda, *Cantique*, 2017  
© Camille Oarda



Didier Fiúza Faustino, *A Home is not a Hole*, © Francisco Nogueira



Hans Jorgensen, grand format n° 4  
de la série *Human bones*, 2010

Le **Prix de la Fondation Pierre Gianadda** a été créé en 2010 par Léonard Gianadda, membre associé étranger de l'Académie. Doté de 10 000 euros, ce prix est ouvert à toutes les formes d'expression sculpturale et récompense un sculpteur pour l'ensemble de son œuvre. En 2018, il a été attribué à **Hans Jorgensen**.

Ensemble *Les Métaboles*

Créé en 1990 par Liliane Bettencourt et son époux André Bettencourt (1919-2007), membre de l'Académie, **le Prix Liliane Bettencourt pour le chant choral** est l'un des plus importants en Europe. **Décerné en partenariat avec l'Académie des beaux-arts**, ce prix a pour ambition de reconnaître et récompenser les chœurs professionnels et maîtrises d'excellence qui contribuent au rayonnement du chant choral français. Vingt-cinq ans après la création du Prix, la Fondation Bettencourt Schueller a souhaité amplifier son engagement en faveur du chant choral ; à la dotation du Prix de 50 000 euros s'ajoute un accompagnement du chœur lauréat dans la mise en oeuvre de ses projets jusqu'à 100 000 euros. Le Prix a été décerné en 2018 à **l'ensemble Les Métaboles dirigé par Léo Warynski**.



Emmanuel Culcasi

Créé en 2002 sous l'impulsion du compositeur Jean-Louis Florentz (1947-2004), membre de l'Académie, **le Grand Prix d'Orgue Jean-Louis Florentz - Académie des beaux-arts** est destiné à promouvoir les jeunes organistes lauréats d'un conservatoire de musique ou d'un établissement équivalent à l'étranger. Son organisation a été confiée par l'Académie dès sa création à l'Association pour la Connaissance, la Sauvegarde et la Promotion des Orgues du Maine-et-Loire (CSPO). Le Prix est doté de 4500 euros ; il a été attribué en 2018 à **Emmanuel Culcasi**.

Le palmarès de l'ensemble des prix attribués en 2018 est consultable sur le site  
[www.academie-des-beaux-arts.fr](http://www.academie-des-beaux-arts.fr)

**Académie des beaux-arts**

23, quai de Conti - 75006 Paris

**Hermine Videau – Responsable du service de la communication et des prix**

tél : 01 44 41 43 20

mél : [com@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:com@academie-des-beaux-arts.fr)

**Pauline Teyssier – Chargée des relations presse**

tél : 01 44 41 44 58

mél : [pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr](mailto:pauline.teyssier@academie-des-beaux-arts.fr)